

Devant l'offre salariale inacceptable de l'employeur, le groupe TC déclare l'impasse

Les 29 et 30 avril, l'équipe de négo du groupe TC a rencontré l'employeur pour faire avancer les dossiers prioritaires. Après avoir passé des mois à faire la sourde oreille à nos principales demandes, l'employeur nous a présenté une offre salariale totalement dérisoire. C'est la goutte qui a fait déborder le vase : nous n'avons eu d'autre choix que de déclarer l'impasse.

L'offre du Conseil du Trésor ne couvre même pas l'inflation. L'employeur n'a pas non plus donné suite à nos revendications concernant la sécurité d'emploi, le télétravail, un rajustement au marché ou des indemnités – des questions cruciales pour nos membres. Comble de l'insulte, il a tenté de nous arracher des concessions qui limiteraient l'accès aux congés pour obligations familiales et personnelles, et qui auraient de graves répercussions sur les heures de travail, notamment les heures supplémentaires et l'indemnité de disponibilité.

Près d'un an d'attente pour une offre salariale ridicule

Plus de quatre mois après avoir reçu nos [revendications salariales](#), le Conseil du Trésor a finalement présenté sa contre-offre, soit :

- 2 % en 2025;
- 0,5 % en 2026;
- 0,5 % en 2027;
- 0,5 % en 2028.

Cette offre pour le moins insultante prévoit moins de 1 % d'augmentation par année, ce qui équivaut à une baisse de salaire compte tenu de l'explosion du coût de la vie. C'est dire à quel point l'employeur accorde peu d'importance au travail que vous faites, jour après jour, pour fournir des services indispensables à la population.

L'AFPC avait demandé en décembre des augmentations de 4,75 % par année. Sans l'apport des fonctionnaires fédéraux, des projets comme le « Canada fort » du premier ministre Carney sont voués à l'échec. Sabrer dans les services publics et réduire le salaire des travailleuses et travailleurs qui les fournissent montre bien tout le mépris d'Ottawa pour ces services qui constituent le fondement de notre pays. Les fonctionnaires méritent mieux.

Des coûts qui augmentent plus vite que les salaires

Épicerie, loyer et nécessités de tous les jours... le coût de la vie a grimpé en flèche ces dernières années et les salaires sont loin d'avoir suivi.

Traditionnellement, les salaires de la fonction publique suivaient l'inflation, mais ce n'est clairement plus le cas. Au contraire, on vous demande maintenant d'absorber le choc économique sans vous offrir de véritable ajustement.

Le gouvernement parle régulièrement du coût de la vie et des problèmes d'abordabilité, mais quand vient le temps de négocier avec ses fonctionnaires, c'est une tout autre histoire. Son offre rendrait la vie encore moins abordable pour les personnes qui assurent la bonne marche du pays.

Dans le secteur privé, les salaires ont augmenté en moyenne de 4,4 % en 2024, de 3,9 % en 2025 et de 4,2 % en 2026, ce qui va bien au-delà de la maigre offre du gouvernement et concorde davantage avec la conjoncture économique. Ottawa s'est même appuyé sur ces chiffres pour établir les salaires des députés. Pourquoi les fonctionnaires devraient-ils se contenter de moins?

Autres dossiers

Sécurité d'emploi

L'employeur n'a pas répondu à notre revendication concernant la sécurité d'emploi, l'une des priorités de nos membres.

Techniciens d'entretien d'aéronef

Notre équipe s'inquiète de l'écart salarial croissant chez les techniciens d'entretien d'aéronef, ainsi que du moral bas et des problèmes persistants de recrutement et de maintien en poste. Ces membres jouent un rôle crucial dans le soutien aux opérations de recherche et sauvetage et d'application de la loi.

Télétravail

Comme le gouvernement compte augmenter le nombre de jours obligatoires au bureau par semaine, le télétravail demeure une priorité. La décision de l'employeur de nous rencontrer virtuellement est plutôt ironique, car elle montre que ce modèle de travail fonctionne. Nous avons aussi fait valoir sa pertinence sur le plan de l'accessibilité, des obligations familiales et des frais de déplacement croissants.

Santé génésique

Nous avons présenté des revendications visant à mieux aider les membres avec des problèmes de santé génésique, comme la ménopause, l'endométriose et l'infertilité. Nous demandons par exemple des congés payés lorsqu'une grossesse se termine autrement que par une naissance. De telles dispositions préserveraient la dignité des membres – ce que les mesures d'adaptation actuelles ne permettent pas de faire.

La suite des choses

Maintenant que nous avons déclaré l'impasse, la prochaine étape est la conciliation. L'AFPC demandera à la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral de lancer le processus.

Appuyez votre équipe de négo!

Sans votre soutien, nous n'aurions pas de poids à la table. Il y a plusieurs façons de vous impliquer et de manifester votre appui. En voici quelques-unes :

- [Invitez une ou un membre de votre équipe de négo](#) à votre prochaine réunion ou activité syndicale.
- [Affichez votre solidarité au travail et en ligne](#) en téléchargeant nos visuels « J'appuie mon équipe de négo ».
- [Regardez notre série de vidéos](#) sur la *Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral* pour savoir pourquoi l'AFPC tient tant à moderniser les lois du travail au fédéral.
- [Communiquez avec le bureau de l'AFPC de votre région](#) pour connaître les initiatives et les événements à venir.

Contribuez à amplifier notre voix collective :

- [en vous assurant que vos coordonnées sont à jour](#) pour ne rien manquer des négos;
- [en signant votre carte d'adhésion](#), si ce n'est pas déjà fait;
- [en lisant le cahier de revendications](#) pour mieux comprendre ce que nous souhaitons accomplir;
- [en découvrant qui sont les membres de votre équipe](#) pour savoir qui défend vos intérêts.